

Recherche sur le commerce international

France : le commerce extérieur peut-il contribuer à sortir de la crise ?

I. Perspectives économiques

L'économie française a relativement bien résisté à la crise financière par rapport à d'autres pays européens. L'importance de la récession a été assez limitée, mais les phases de reprise étaient aussi moins dynamiques que dans les autres pays. Si le PIB français avait déjà récupéré son niveau de début 2008 à la mi-2011, au premier trimestre 2015, il était seulement 1,9 % au-dessus de son niveau de début 2008 (contre 4,2 % en Allemagne, par exemple). Cette période de stagnation assez prolongée est due au fait que le principal moteur de la croissance française a toujours été la consommation (privée ou publique). Avant la crise financière, la consommation française était également, avec les exportations nettes allemandes, l'un des principaux moteurs de croissance de la zone euro. Toutefois, la période de chômage prolongée et la baisse de la confiance n'ont pas été sans conséquence sur la consommation privée, affectant la croissance en France, et au sein de la zone euro dans son ensemble. En effet, les dépenses liées à la consommation française n'ont pas connu une croissance assez forte pour compenser la baisse des investissements et des exportations nettes, déclenchées par la baisse de la compétitivité de la France depuis 2008.

Ce rapport consacre une section au commerce extérieur de la France (section II) et comporte une section spéciale sur les développements dans le secteur des énergies renouvelables (section III). Cette première section fait le point sur les perspectives économiques de la France.

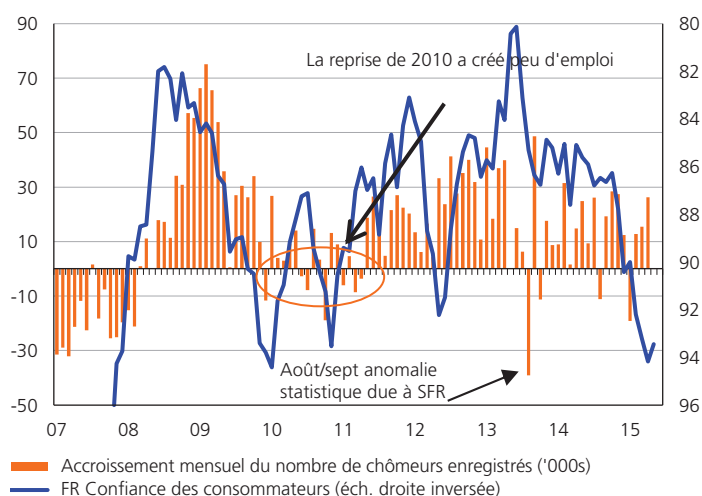
a. La consommation privée se reprend

Depuis la mi-2008, la population victime du chômage a augmenté en moyenne de 18.680 personnes par mois. Cela a entraîné le quasi doublement du nombre de chômeurs (de 2 millions de personnes à 3,5 millions aujourd'hui) sur une période relativement courte. Le taux de chômage a bondi d'un niveau structurellement élevé de 7,3 % à la mi-2008 à un niveau record de 10,4 % au premier trimestre 2015. En particulier, le chômage des jeunes est passé de 18,6 % à 24 % sur la même période, tandis que le taux d'emploi des travailleurs âgés est resté en dessous de la moyenne européenne (47,1 % et 52 % respectivement en 2014). Cette dégradation sur le marché du travail a entraîné une chute de la confiance des consommateurs plus importante que la moyenne de la zone euro depuis 2010. De même, alors que la confiance des consommateurs remonte lentement dans la zone euro depuis la fin de 2012, il a fallu attendre la mi-2014 pour observer un mouvement similaire en France. Malgré ce mouvement, en mai 2015, la confiance des consommateurs en France était encore bien

en-dessous de la moyenne de la zone euro ainsi que de sa propre moyenne de long terme.

Si la consommation privée a évité une récession importante après le choc initial de 2008, cela a seulement été grâce au système de protection sociale français robuste. La consommation privée a augmenté en moyenne de 0,6 % depuis le début de 2008, tandis que le PIB n'a augmenté que de 0,3 % en moyenne depuis lors. La consommation publique quant à elle a augmenté 5 fois plus vite que le PIB (1,5 % en glissement annuel) sur la même période, ce qui a affecté positivement la demande intérieure au cours des dernières années.

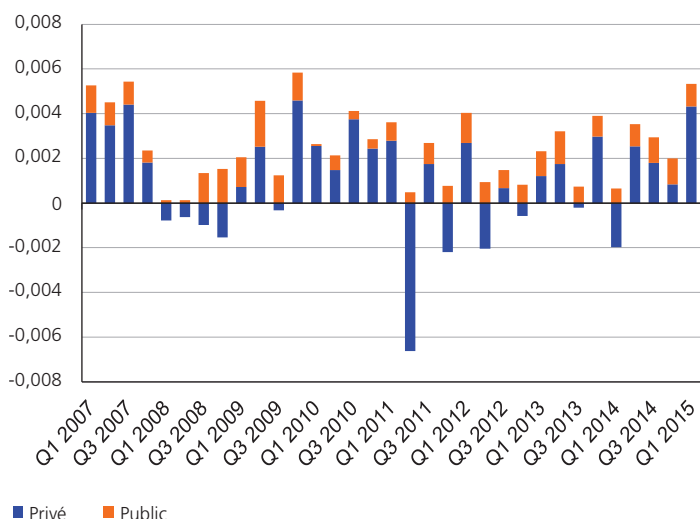
Graphique 1. L'augmentation du nombre de chômeurs a affecté la confiance des consommateurs



Source : Thomson Reuters Datastream

Malgré un taux de chômage de 10,4 %, la confiance des consommateurs a commencé à remonter depuis mi-2014 grâce à des allègements fiscaux (en particulier pour les plus pauvres ; la proportion des ménages français qui paient effectivement des impôts a diminué en 2014, passant de 53 % à 48,5 %) et à la baisse des prix du pétrole. Les consommateurs sont également devenus un peu plus positifs concernant le marché du travail à la fin de cette année, mais il a fallu du temps pour que tout cela se concrétise en termes de chiffres plus élevés en matière de croissance de la consommation privée. C'est seulement au cours du premier trimestre de 2015 que la consommation privée a rebondi de 0,7 % en glissement trimestriel.

Graphique 2. Contributions des consommations publiques et privées à la croissance du PIB (en pp)



Source : Thomson Reuters Datastream

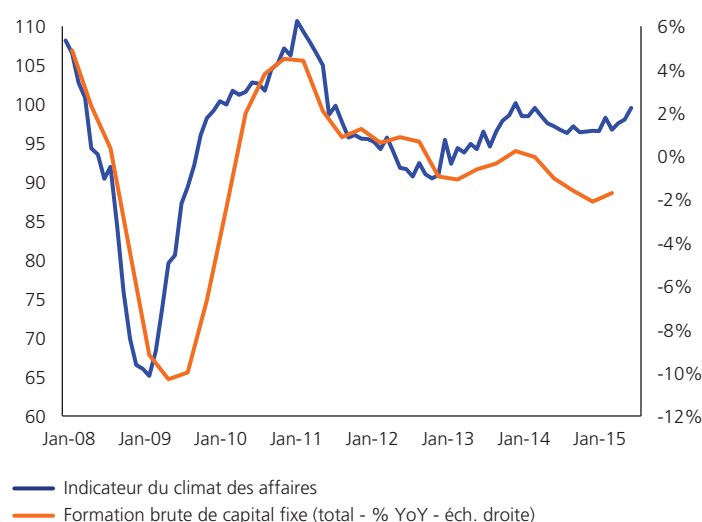
Si nous pensons que la consommation privée va en effet continuer à reprendre lentement, il n'est pas évident que de tels taux de croissance trimestriels se répètent en 2015. En tout cas pas avant qu'une tendance à la baisse du nombre de chômeurs soit observée. Au stade actuel, nous ne voyons aucun renversement de tendance avant la fin de l'année : ainsi la croissance de la consommation privée devrait-elle rester en dessous du rythme normal d'une reprise en 2015, avant de s'accélérer en 2016. Cependant, si le gouvernement français suit finalement son plan de réduction du déficit budgétaire de 2015 à 2017, la croissance de la consommation publique pourrait ralentir et cesser de contribuer de manière significative à la croissance du PIB. Compte tenu de l'ambition limitée des plans de réduction du déficit budgétaire, nous ne pensons pas que cela va avoir un impact important sur la croissance du PIB au cours de cette période.

b. Les investissements sont encore insuffisants

La France est entrée dans la crise financière en 2008, au milieu d'une période de forte croissance des investissements des entreprises (7,3 % par an entre mi-2006 et mi-2008). Au début de 2015, elle était encore 4 % en dessous de sa moyenne de 2008. Étant donné que les investissements des entreprises françaises étaient plus importants que dans les autres pays de la zone euro avant la crise, ceux-ci ont diminué fortement lorsque la crise a éclaté (-15 %) et se sont stabilisés avec le temps. C'est seulement en 2013 qu'une reprise s'est fait sentir (avec une croissance trimestrielle moyenne de +1,1 % au cours des trois derniers trimestres), finalement tuée dans l'œuf par une nouvelle phase de baisse des perspectives de croissance et d'incertitudes budgétaires. La reprise naissante de 2013 a généré suffisamment d'effets de base pour que la croissance atteigne 2,0 % en 2014, mais la progression trimestrielle est pratiquement nulle depuis lors (0,1 % en glissement trimestriel en moyenne). Cela va-t-il durer ?

Un euro plus faible, des prix de l'énergie et des taux d'intérêt plus bas (grâce à l'assouplissement quantitatif de la BCE) ainsi que des

Graphique 3. Redressement tardif de la croissance de l'investissement

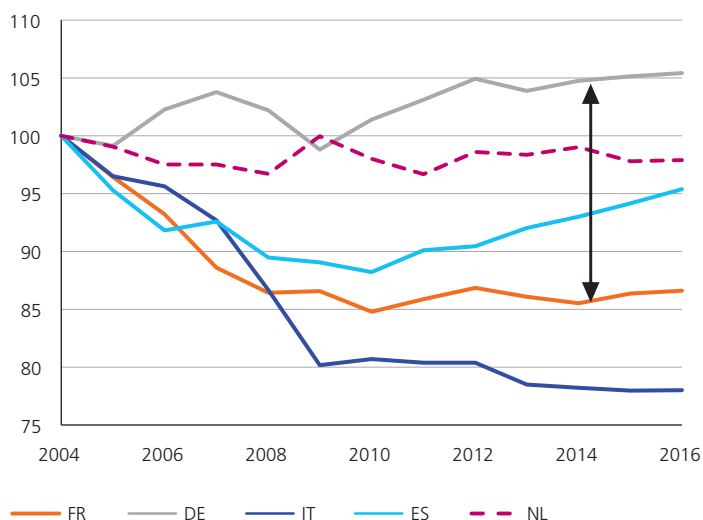


Source : Thomson Reuters Datastream

réductions nettes d'impôts, devraient permettre de restaurer les bénéfices des entreprises françaises en 2015. Cela leur donnera la possibilité de créer des emplois si l'accélération des dépenses de consommation continue à alimenter la demande intérieure et si la faiblesse de l'euro n'est pas compensée (en termes de bénéfices et de compétitivité) par des augmentations de salaire. Un signe que cela pourrait se produire peut être le fait que l'indicateur de confiance des entreprises de la Banque de France a atteint 99,5 en mai, sa valeur la plus élevée depuis 2011. Affirmer que tout cela sera également suffisant pour voir un fort rebond des investissements des entreprises est peut-être optimiste, car il semble peu probable que l'utilisation des capacités (76,5 % en mai) décolle rapidement ; celle-ci reste bien en dessous des valeurs moyennes d'avant la crise (de 85 %). Par conséquent, même si une reprise plus forte devait se matérialiser dans la seconde moitié de 2015, la croissance des investissements des entreprises devrait rester limitée à 1 % cette année. Nous observerons donc un décalage entre l'amélioration de la confiance des entreprises et les investissements, ce d'autant plus que les investissements totaux sont freinés par la faible croissance tant de l'investissement des ménages et de celui du secteur public.

En effet, premièrement, les investissements des ménages dans le logement sont susceptibles de subir une nouvelle année de baisse en 2015. La baisse des prix du logement sur le marché secondaire et les incertitudes autour du traitement fiscal des investissements immobiliers ont entravé la reprise du secteur français de la construction résidentielle au cours des dernières années, malgré des taux d'intérêt hypothécaires historiquement bas. Le nombre de mises en chantier en 2014 est resté 30 % en dessous de son niveau de début 2006 et les chiffres pour 2015 ne sont pas encourageants jusqu'à présent : les mises en chantier restent faibles et la croissance des prix des logements reste orientée à la baisse. Compte tenu d'un marché immobilier encore anémique, les investissements des ménages dans le logement devraient diminuer de 3 % en 2015 après une baisse de 5,3 % en 2014. Pour 2016, le

Graphique 4. France - Résultats de la croissance des exportations¹



Sources : Thomson Reuters Datastream, Perspectives économiques mondiales de l'OCDE

gouvernement Valls ayant finalement mis fin aux incertitudes autour des investissements immobiliers en remplaçant la loi Duflot par la nouvelle loi Pinel, il y a quelques mois, nous pourrions voir le début de la reprise des investissements en matière de construction qui n'a pas encore réussi à se matérialiser.

Deuxièmement, contrairement à la consommation publique, les investissements publics semblent être la principale victime des premières coupes budgétaires. Ils ont diminué de 7 % en 2014 et sont 10 % inférieurs à leur niveau du début de 2008. Étant donné que beaucoup de coupes budgétaires au niveau local se traduiront probablement par de nouvelles réductions des investissements de la part des régions et des municipalités, nous nous attendons à ce que l'investissement public décline d'encore 5 % en 2015.

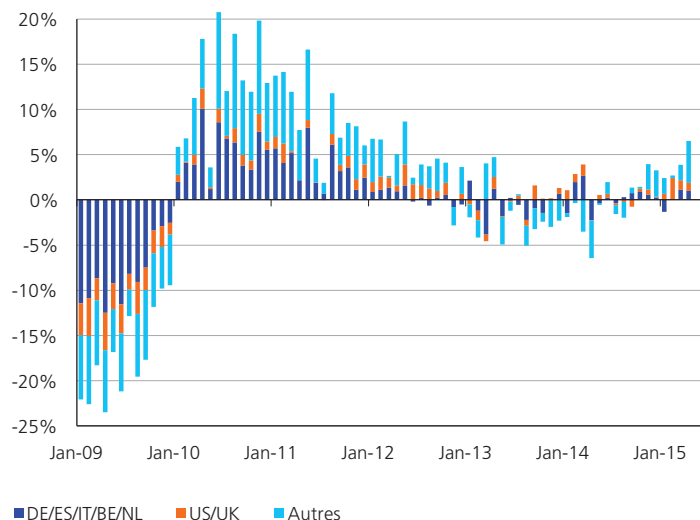
Dans l'ensemble, nous pensons donc que les investissements français resteront limités cette année, avec une croissance de 0,2 % après -0,4 % et -1,2 % en 2013 et 2014 respectivement. En 2016, une reprise plus forte devrait se faire sentir, aidée par l'environnement plus propice décrit ci-dessus.

c. La France n'a pas bénéficié de la croissance du commerce mondial

Au cours de la récente période de stagnation économique, le commerce extérieur a été le moteur de croissance manquant pour l'économie française, et ce au contraire de ce qui a été observé en Allemagne et en Espagne, des pays qui ont vu leurs économies se redresser grâce à une plus forte croissance des exportations. Comme elle n'a pas réussi à s'ajuster en termes de compétitivité, la France a pris du retard, et perdu des parts de marché par rapport à l'Allemagne et l'Espagne (mais pas encore l'Italie – voir Graphique 4).¹

¹ Remarque : Les résultats des exportations correspondent au rapport entre les volumes d'exportation de biens et de services et la croissance des marchés d'exportation (Sources : OCDE)

Graphique 5. Les exportations françaises bénéficient d'une reprise du commerce en dehors de ses partenaires traditionnels



Sources : Thomson Reuters Datastream, Perspectives économiques mondiales de l'OCDE

Dans le passé, la France n'a pas bénéficié de la reprise dans les pays anglo-saxons. Avec la stagnation de la demande de ses principaux partenaires commerciaux de la zone euro, ainsi que des marchés émergents affaiblis, surfer sur la vague de la reprise au Royaume-Uni/aux États-Unis aurait pu être une aubaine pour les exportateurs français dès la fin de 2013, si leur compétitivité n'avait pas été diminuée par l'augmentation des salaires et un euro fort. Au lieu de cela, ils ont dû attendre beaucoup plus longtemps pour en bénéficier : les exportations vers les États-Unis et le Royaume-Uni ont augmenté de 9,5 % en glissement annuel en moyenne seulement au cours des 4 premiers mois de 2015.

Les exportations ont donc entamé une reprise au début l'année, principalement grâce aux exportations en dehors des principaux partenaires commerciaux de la France (DE, ES, IT et Benelux) : la moyenne en dehors de ces principaux partenaires (vers lesquels les exportations françaises ont seulement augmenté de 0,4 % en glissement annuel en moyenne sur les 4 premiers mois de l'année) était de 4,7 % sur la même période.

Jusqu'à présent, les réductions d'impôts du CICE décidées en 2013 pour 2014-2016 n'ont abouti à aucun résultat en termes de croissance des exportations. Bien sûr, si ces réductions d'impôt sont transférées aux ménages (c'est une possibilité car les salaires ont continué d'augmenter malgré une inflation très faible et un chômage très élevé), cela continuera d'être le cas. Néanmoins, on peut espérer que la compétitivité française se stabilise avant de s'améliorer au cours des deux prochaines années, grâce aux différentes mesures fiscales votées durant les deux dernières années.

L'assouplissement quantitatif de la BCE devrait également apporter une aide, et pas seulement grâce à des crédits moins chers. La position extérieure de la France devrait également s'améliorer en 2015 alors que les exportations sont susceptibles de bénéficier de façon importante d'un euro plus faible. Cependant, comme

la relance de la demande intérieure entraîne également déjà un développement considérable des importations, la contribution des exportations nettes à la croissance devrait rester limitée. Ainsi, au cours du premier trimestre 2015, les exportations nettes ont eu un impact négatif sur la croissance parce que le rebond des importations (poussées par le rebond dans la consommation privée) a compensé celui des exportations. En 2015, dans l'ensemble, nous pensons que les contributions de la croissance des exportations nettes vont rester très limitées, avant d'augmenter en 2016.

d. Conclusion

Tout comme nous l'avons cru pour 2013, 2015 pourrait être l'année de la reprise...

La reprise économique actuelle est donc principalement basée sur des dépenses de consommation plus élevées, qui reposent essentiellement sur les prix plus bas de l'énergie et le retournement de tendance sur le marché du travail. Le premier point est temporaire et le second dépend principalement d'un euro plus faible, du moins si les discussions actuelles sur la réforme du marché du travail n'aboutissent pas plus de flexibilité sur ce marché. Comme cette réforme est susceptible d'être le fruit d'une approche longue, prudente et fragmentée, il est trop tôt pour anticiper un effet à court terme sur le marché du travail. Pour le moment, de nouvelles réductions d'impôts vont continuer à aider les consommateurs français. Cela alimentera la demande intérieure et, conjointement avec d'autres réductions d'impôts pour les investissements des entreprises, devrait permettre de lancer un cycle vertueux en 2015.

...mais seulement si le marché du travail peut se stabiliser avant de s'améliorer en 2016

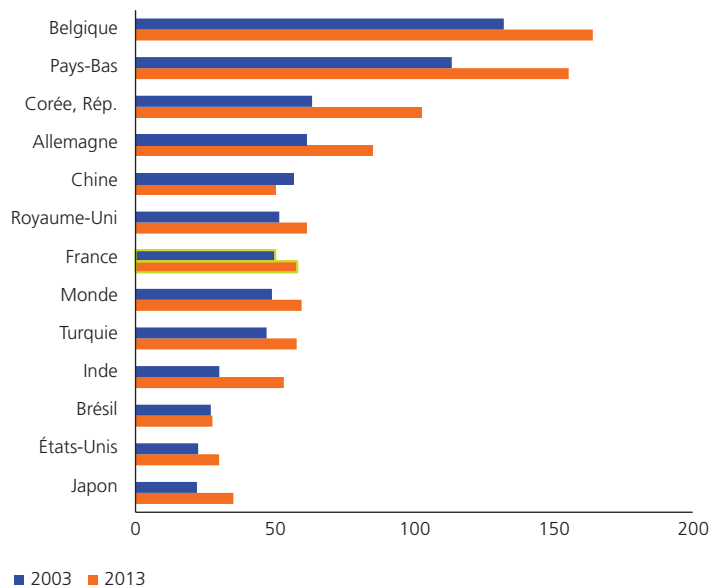
Cependant, comme un des facteurs clés de la reprise sera le marché du travail, si la reprise actuelle devait ne pas créer d'emplois, la confiance chuterait à nouveau et les investissements seraient freinés, exactement comme en 2013. Comme en témoigne notre tableau de prévisions ci-dessous, nous croyons toujours que cela n'arrivera pas, mais cela illustre la fragilité de la reprise actuelle.

Tableau 1. L'économie française en bref (% glissement annuel)

	2013	2014	2015	2016
PIB	0,7%	0,2%	1,3%	1,8%
Consommation privée	0,5%	0,7%	1,5%	1,0%
Investissement	-0,4%	-1,2%	0,2%	3,8%
Consommation publique	1,7%	1,5%	1,1%	0,6%
Contribution nette des échanges (pp)	0,0%	-0,5%	-0,2%	0,3%
IPC	0,9%	0,5%	0,0%	1,4%
Taux de chômage (%)	10,3	10,2	10,2	9,5
Solde budgétaire en % du PIB	-4,3	-4,0	-3,8	-3,4
Dette publique en % du PIB	93,5	95,3	97,5	98,7

Sources : Thomson Reuters Datastream, toutes les estimations prévisionnelles sont d'ING

Graphique 6. Le commerce de marchandises (% du PIB)



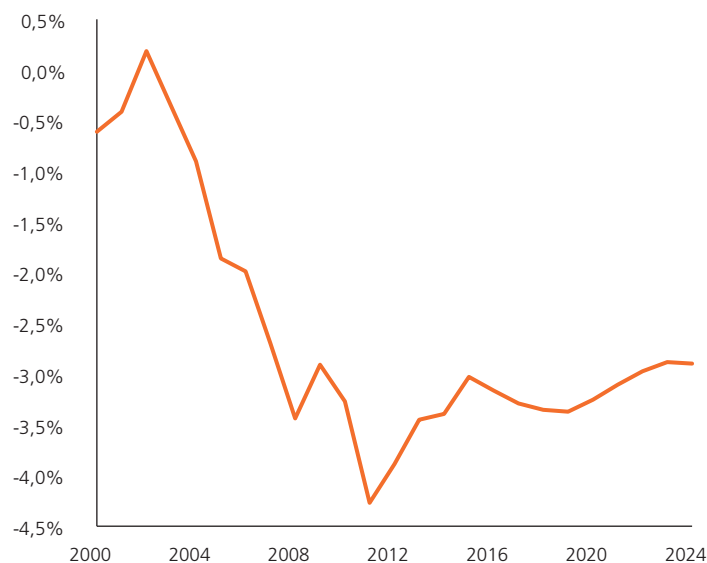
Source : World Development Indicators (Indicateurs du développement dans le monde)

II. Commerce international

L'ouverture de l'économie française au cours de la dernière décennie, telle que mesurée par le ratio commerce/PIB, s'est développée de la même manière que la moyenne mondiale. En effet, le ratio français des échanges de biens (exportations plus importations) par rapport au PIB représentait environ 58 % en 2013, proche de la moyenne mondiale de 59 %. Néanmoins, l'intégration de l'économie française dans le commerce international a moins augmenté que celle des autres pays fondateurs de l'UE comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Belgique (Graphique 6).

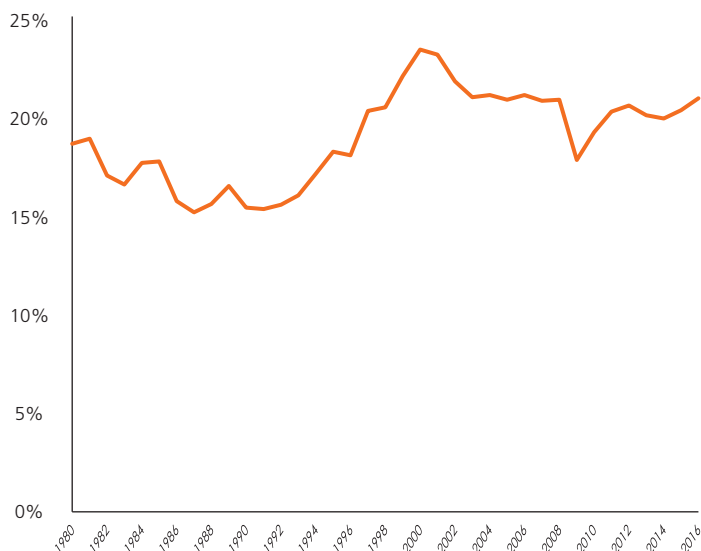
Par ailleurs, le solde de la balance commerciale (des marchandises) de la France s'est détérioré de façon significative entre 2003 et

Graphique 7. Balance commerciale des marchandises ; % du PIB (2000-24)



Source : Oxford Economics

Graphique 8. Exportations françaises (% du PIB)



Sources : Oxford Economics, Macrobond, Calculs ING

2012 (Graphique 7). La force de l'euro, la lente érosion de l'industrie orientée vers l'exportation et le prix élevé du pétrole (couplé à la dépendance croissante de l'économie aux importations de carburants, soit 17 % des importations totales) sont quelques-unes des explications à cela. Il y a eu une certaine amélioration depuis 2012, mais les importations devraient continuer d'être clairement supérieures aux exportations au cours de la prochaine décennie (Graphique 7). La situation du compte courant est plus favorable. Le déficit représentait 1,3 % du PIB en 2013. L'écart entre la balance commerciale et le solde sur le compte courant peut être attribué à l'important excédent commercial international de la France en matière de services.

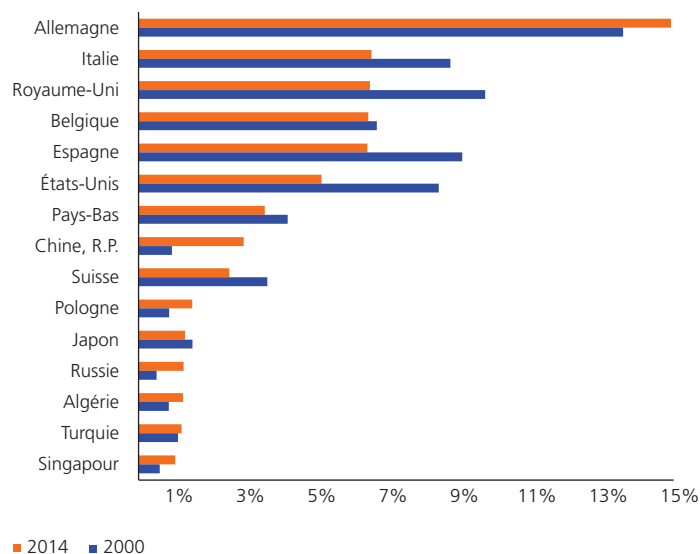
a. Exportations

Les exportations françaises ne se sont toujours pas complètement remises de leur chute brutale de 2009 (Graphique 8). En % du PIB, les exportations françaises ont même stagné plus longtemps. Après avoir augmenté fortement dans les années 1990, l'internationalisation de l'économie française a reculé (Graphique 8) : si en 2000 le taux culminait à 23,6 %, actuellement, les exportations représentent 20 % du PIB.

La France échange principalement avec d'autres économies de l'UE. Néanmoins, les 15 dernières années ont vu l'importance des marchés émergents se développer (Graphique 9). La part du commerce avec l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne a de ce fait diminué de façon significative en pourcentage du total des exportations. A l'inverse, la Chine et d'autres marchés émergents tels que la Pologne et la Russie ont gagné en importance.

L'économie française exporte une large gamme de produits. Les cinq plus grands secteurs d'exportation en 2014 étaient : (1) Véhicules routiers et équipements de transport, (2) Autres produits manufacturés, (3) Produits chimiques, (4) Machines industrielles, et (5) Denrées de base. En outre, une comparaison avec l'année 2000 indique que les exportations d'équipements de bureau,

Graphique 9. Top 15 des partenaires commerciaux de la France (% des exportations totales de marchandises)



Source : Oxford Economics

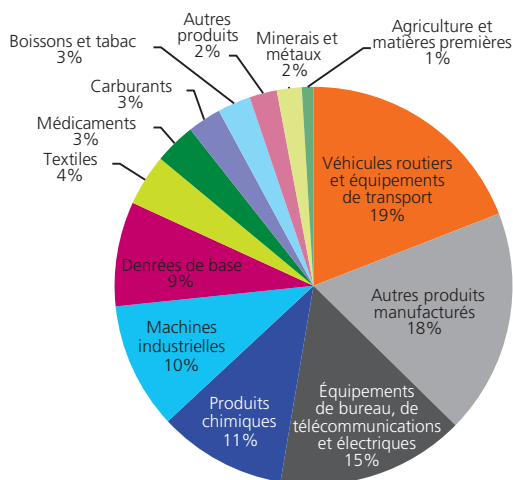
Tableau 2. Catégories d'exportation de la France ; milliards d'€ et variation en %

Exportations de la France	2000	2014	Variation
Total	2112,7	4391,4	108%
Véhicules routiers et équipements de transport	184,2	387,3	110%
Autres produits manufacturés	176,2	366,1	108%
Équipements de bureau, de télécommunications et électriques	147,7	160,5	9%
Produits chimiques	100,5	230,7	130%
Machines industrielles	99,1	227,1	129%
Denrées de base	82,0	199,1	143%
Textiles	40,3	61,4	52%
Médicaments	32,4	121,1	274%
Carburants	26,3	62,7	138%
Boissons et tabac	26,0	68,1	162%
Autres produits	21,5	54,3	152%
Minerais et métaux	19,5	46,0	136%
Agriculture et matières premières	9,1	17,8	95%

Sources : Oxford Economics, Calculs ING

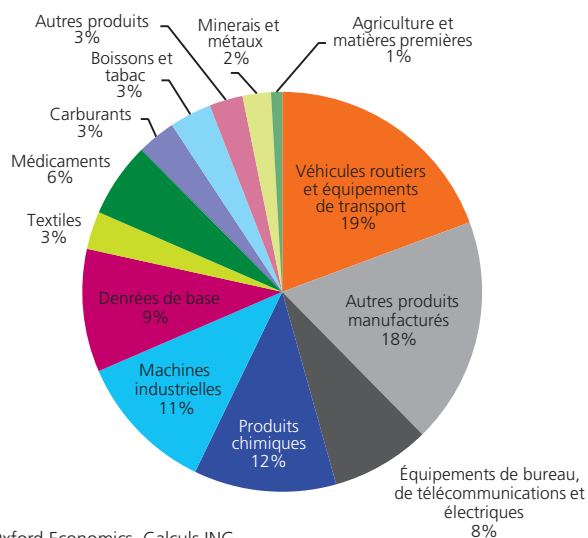
de télécommunications et électriques ont fortement diminué en pourcentage du total. Les autres catégories, cependant, ont conservé des parts assez stables dans le total des exportations. D'autre part, les exportations de machines, d'équipements de transport et de véhicules routiers ont suivi le rythme de la hausse générale des exportations, quand ils n'ont pas augmenté leur part dans les exportations totales (Graphiques 10 et 11).

Graphique 10. Exportations françaises (% du total – 2000)



Sources: Oxford Economics, Calculs ING

Graphique 11. Exportations françaises (% du total – 2014)



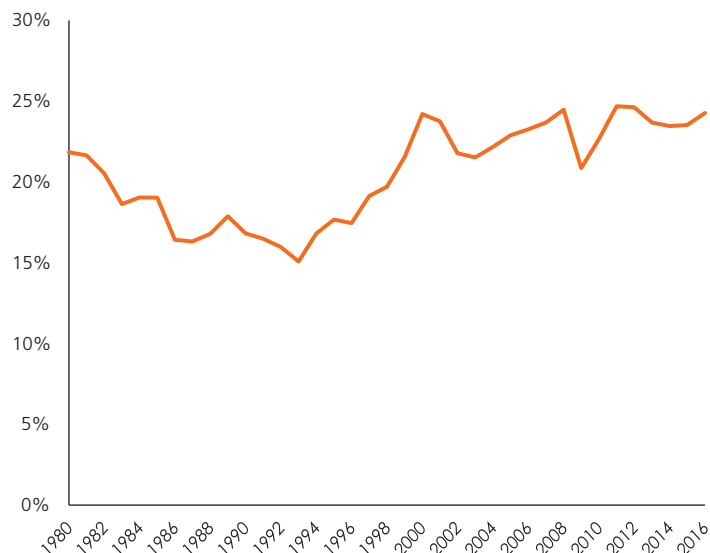
Sources : Oxford Economics, Calculs ING

En regardant les taux de croissance, nous pouvons observer une augmentation de toutes les catégories. Les produits pharmaceutiques, les boissons et le tabac ont affiché une très forte croissance des exportations au cours des 14 dernières années (Tableau 1). Par contre, les exportations d'équipements de bureau, télécommunications et électriques et de textiles ont été plus décevantes.

Les exportations françaises ont augmenté au cours des 4 premiers mois de 2015. Cette croissance pourrait se poursuivre si le taux de change de l'euro reste modéré au cours des prochaines années et si les salaires réels n'augmentent pas trop.

Les exportations de voitures et autres véhicules motorisés devraient reprendre modestement grâce à une reprise économique dans la plupart des pays européens, menant à une augmentation de la demande de biens de consommation durables (comme les voitures) et de biens d'investissement (comme les bus et les véhicules

Graphique 12. Importations françaises (% du PIB)



Sources : Oxford Economics, Calculs ING

motorisés pour l'agriculture). L'industrie automobile française, la troisième plus importante en Europe après l'Allemagne et l'Espagne, devrait en bénéficier.

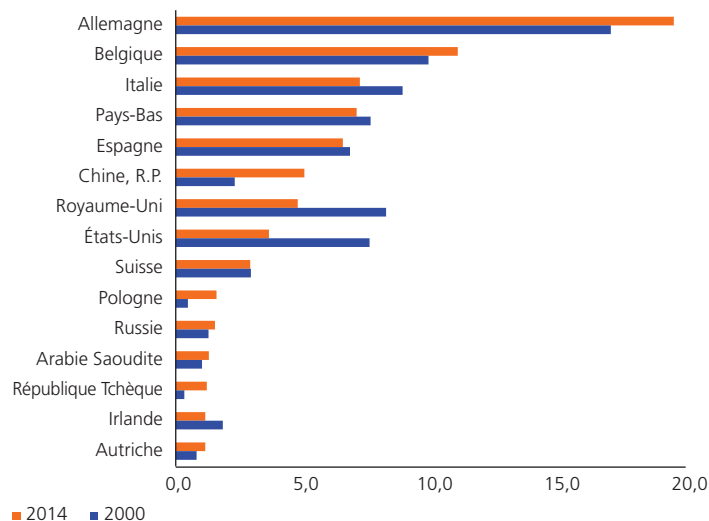
Les machines industrielles constituent un autre grand secteur des exportations françaises. Il bénéficiera également de la prudente reprise économique prévue en Europe. La France a été très active dans le développement d'équipements de production d'électricité, ainsi que des énergies renouvelables, et de la technologie de la production d'énergie (la France est la principale base industrielle d'Alstom, par exemple, qui est spécialisée dans la technologie non nucléaire pour les centrales électriques).

b. Importations

Les importations françaises sont actuellement supérieures aux exportations. Les importations représentent actuellement 23,4 % du PIB, un chiffre en baisse par rapport au niveau maximum atteint en 2000, avec 24,2 % (Graphique 12). Tout comme les exportations, les importations ne sont pas revenues aux niveaux d'avant 2009 (en termes de valeur), mais le ratio des importations au PIB devrait augmenter à moyen terme. Une des raisons de cela est le retournement du cycle économique : l'histoire montre que dans une reprise économique, qui est prévue pour la France dans les années à venir, la demande de biens durables augmente de manière disproportionnée et la part de ces produits dans les importations est supérieure à leur part dans le PIB. Cela fait augmenter le ratio des importations.

La plupart des importations proviennent des grandes économies de l'UE. Contrairement aux exportations, les importations en provenance des différents pays de l'UE, comme l'Allemagne, la Belgique et l'Autriche, ont gagné en importance. D'autre part, il y a eu une baisse de la part des importations (en % du total) en provenance d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne et en particulier du Royaume-Uni (Graphique 13). Les importations en provenance des États-Unis ont

Graphique 13. Top 15 des partenaires commerciaux de la France (% des importations totales de marchandises)



Source : Oxford Economics

également perdu du terrain de façon significative depuis le début du millénaire. Les importations en provenance des marchés émergents tels que la Chine, la Pologne et la République tchèque ont par contre accru leur part dans le total des importations françaises.

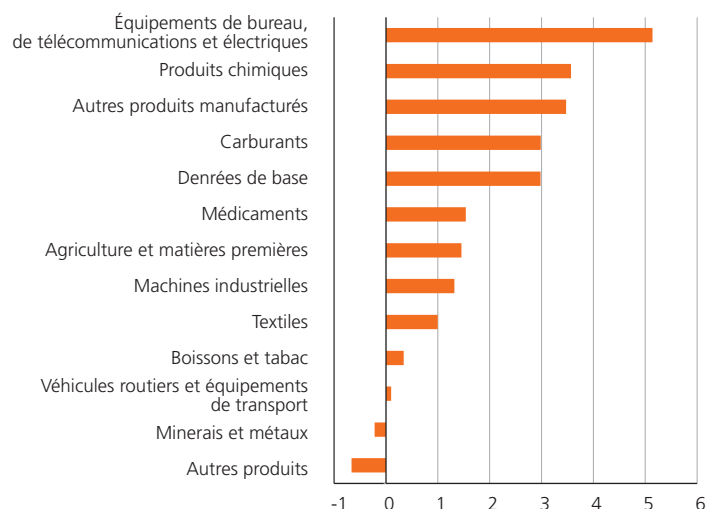
c. Commerce bilatéral avec les Pays-Bas

En ce qui concerne le commerce bilatéral avec les Pays-Bas, la France est un importateur net de biens néerlandais dans divers groupes de produits et elle a une balance commerciale globale négative avec les Pays-Bas (Graphique 14). Par exemple, sur le marché des véhicules routiers et des équipements de transport car les Pays-Bas sont un acteur dans l'industrie du camion (DAF, groupe VDL et Scania) et dans une moindre mesure dans les voitures particulières (Mini). Dans le domaine des composants aérospatiaux, Fokker est bien établi et sur certains marchés à créneau (comme les fournisseurs de l'industrie des puces), les sociétés néerlandaises comme ASML jouent un rôle de premier plan. Les Pays-Bas exportent également beaucoup de produits chimiques et de machines de bureau vers la France et, bien sûr, des denrées alimentaires et des animaux vivants (Graphique 14).

À son tour, la France est, entre autres, un grand exportateur de voitures aux Pays-Bas, avec des marques majeures comme Peugeot, Citroën et Renault. En ce qui concerne le déficit commercial français avec les Pays-Bas, il convient de garder à l'esprit que les exportations néerlandaises sont fortement influencées par le port de Rotterdam en tant que plaque tournante du commerce de l'Europe. Les Pays-Bas hébergent plus de centres de distribution que partout ailleurs en Europe et possèdent la plus grande flotte de navigation fluviale en Europe.

En s'appuyant sur des positions de marché existantes et des évolutions de compétitivité favorables, les exportations néerlandaises de biens d'investissement bénéficient fortement de la reprise conjoncturelle. Les exportations vers la France devraient dès lors augmenter de manière significative dans le domaine des

Graphique 14. Balance commerciale néerlandaise-française (2014, milliards d'€)



Sources : Oxford Economics, Calculs ING

véhicules routiers, des équipements de transport et des machines industrielles. Les sociétés pharmaceutiques constatent également une forte augmentation, car elles se remettent tout juste d'une importante perte de brevets (due au fait que plusieurs brevets majeurs ont expiré au cours des dernières années – cf. Tableau 3). Les exportations de textiles et de carburants devraient par contre baisser au cours des 5 prochaines années en raison de la chute des prix du pétrole et de la délocalisation prévue de l'industrie textile.

Tableau 3 : Croissance des exportations et des importations françaises par rapport aux Pays-Bas 2015-2020

Commerce français avec les Pays-Bas	Exportations vers les Pays-Bas	Importations en provenance des Pays-Bas
Taux de croissance moyen prévu entre 2015 et 2020		
Total	2,8%	2,8%
Machines industrielles	7,3%	7,0%
Véhicules routiers et équipements de transport	7,1%	8,3%
Médicaments	5,5%	6,1%
Équipements de bureau, de télécommunications et électriques	5,4%	2,1%
Autres produits	4,7%	2,7%
Produits chimiques	4,3%	2,7%
Autres produits manufacturés	3,1%	3,9%
Boissons et tabac	2,7%	0,4%
Denrées de base	2,3%	3,1%
Agriculture et matières premières	1,7%	2,9%
Minerais et métaux	1,3%	0,7%
Textiles	-3,0%	-0,8%
Carburants	-4,6%	-2,0%

Sources : Oxford Economics, Calculs ING

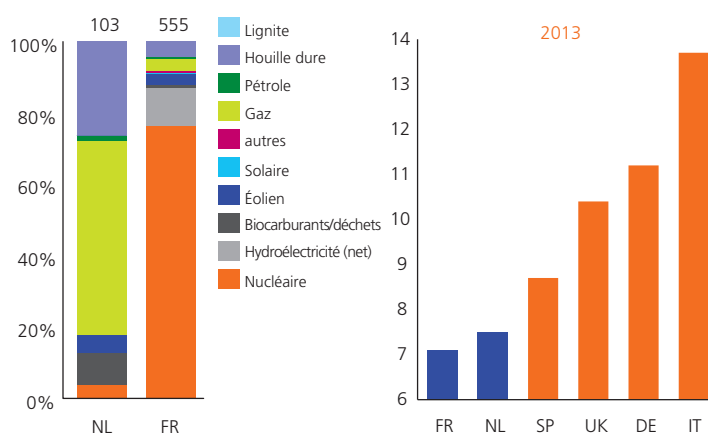
De la même manière, les entrepreneurs français essaient de bénéficier de la croissance prévue du commerce (intra-sectoriel) avec les Pays-Bas dans les secteurs (1) des machines industrielles et (2) des véhicules routiers et des équipements de transport. Les exportations françaises de carburants et de textiles vers les Pays-Bas devraient diminuer de manière significative au cours des cinq prochaines années, comme c'est le cas des exportations néerlandaises de ces segments vers la France.

III. Développements dans le secteur des énergies renouvelables et plan national énergétique de la France

La transition énergétique de l'Europe a été durement touchée par la crise financière. Les prix de l'énergie ont été poussés vers les bas en raison de la diminution de la production, des faibles prix du charbon et de la hausse des énergies renouvelables. En outre, la demande d'énergie a fortement baissé et pourrait être en déclin structurel. Après tout, l'intensité énergétique du PIB est en baisse depuis un certain temps. En plus de la faible demande d'énergie, le développement économique post-crise décevant de l'UE a eu un impact supplémentaire sur les marchés des énergies renouvelables. Pour certains gouvernements européens, une croissance atone, le chômage élevé et la lourde dette ont détourné l'attention du développement des énergies renouvelables. Les subventions gouvernementales pour la production d'énergie propre ont par exemple été réduites en Espagne et pourraient être très diminuées dans d'autres pays surendettés.

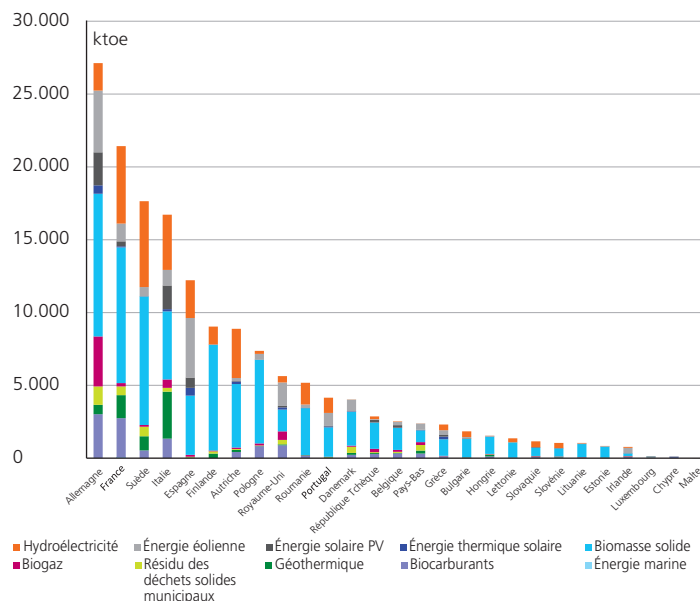
La crise a parallèlement présenté des opportunités uniques pour les investissements dans les énergies renouvelables. Les taux d'intérêt historiquement faibles ont rendu les projets d'investissement à long terme attrayants, et l'amélioration de l'efficacité et de la technologie de certaines sources d'énergie renouvelables ont permis d'importantes réductions de coûts. Dans certains pays, les énergies renouvelables ont atteint des niveaux de compétitivité similaires aux sources d'énergie traditionnelles. Ce sont de bonnes nouvelles pour les entreprises qui envisagent d'entrer (ou de se développer) sur le marché des énergies renouvelables. Après tout, ils pourraient se développer à l'avenir sans subvention gouvernementale.

Graphiques 15 et 16. Bouquet de production d'énergie 2012 (% du total ; térawatts-heures) / Prix de l'électricité pour l'industrie (20-70 gigawatts-heures)



Sources : AIE Electricity Information (gauche) et BMWi Energiedaten 21/05/2014 (droite)

Graphique 17. La production d'énergies renouvelables dans l'UE (2012 ; KTEP*)



Source : EurOservER 2014

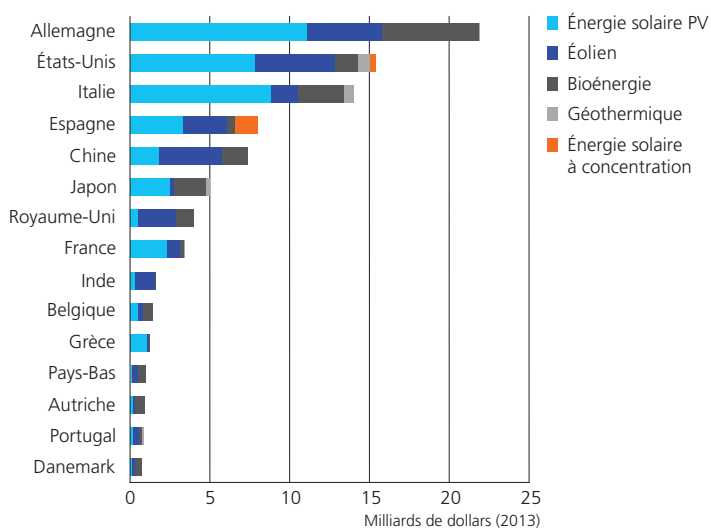
* KTEP = unité d'énergie définie par la quantité d'énergie libérée par la combustion d'une kilotonne de pétrole.

La France et les Pays-Bas ont des bouquets de production d'énergie nettement différents (Graphique 10). Les Pays-Bas s'appuient sur les combustibles fossiles (notamment le gaz). La France d'autre part, s'appuie largement sur l'énergie nucléaire pour la production d'électricité.

Le plan national de la France pour le développement énergétique, au-dessus et au-delà des objectifs fixés par l'UE, est axé sur la réduction de la part de l'énergie nucléaire. Plus spécifiquement, la France vise à diversifier son bouquet énergétique et à réduire la part du nucléaire de 75 % à 50 % d'ici 2025. Cela doit être réalisé en partie avant la fermeture de la plus ancienne centrale nucléaire, à Fessenheim. Le recours massif à l'énergie nucléaire a rendu l'électricité en France beaucoup moins chère qu'ailleurs en Europe (Graphique 16). Cela a réduit les urgences de mise en œuvre du plan national et de transformation du bouquet énergétique du pays.

Le plan national de la France vise également à augmenter la part des énergies renouvelables de 13,7 % en 2012 à 32 % en 2030. Selon les estimations 2012, la France est le deuxième plus grand producteur d'énergie renouvelable dans l'UE (Graphique 17). L'hydroélectricité est l'un des avantages de la France. Les énergies solaire et éolienne, par contre, sont deux domaines dans lesquels la France peut encore se développer pour diversifier son bouquet énergétique. Ces deux secteurs sont relativement sous-développés. Un des avantages clés des énergies solaire et éolienne par rapport à des sources d'énergie plus traditionnelles est que le prix de production des énergies éolienne et solaire a baissé presque uniformément au fil du temps tandis que les prix du gaz et du charbon peuvent augmenter sensiblement et subir des périodes de volatilité prolongée.

Graphique 18. Subventions pour les énergies renouvelables par source dans les pays du top 15, 2013 (en milliards de \$)



Source : Perspectives énergétiques mondiales 2014

Subventions dans le secteur des énergies renouvelables

L'énergie renouvelable est un secteur relativement subventionné. La justification des subventions est simple : les énergies renouvelables sont écologiques et sont donc responsables de facteurs externes positifs non capturés par les prix du marché. Alors que la France et les Pays-Bas ne sont pas aussi généreux que d'autres pays européens, les possibilités d'utiliser les ressources gouvernementales existent. La France a consacré une partie importante de ses subventions aux énergies solaire (photovoltaïque) et éolienne. Le gouvernement néerlandais, pour sa part, a favorisé l'énergie éolienne et la bioénergie (Graphique 18).

En ce qui concerne les investissements à long terme, les entrepreneurs doivent être conscients que l'énergie solaire photovoltaïque devrait rester le principal bénéficiaire dans le monde entier des subventions gouvernementales dans un avenir proche. À très long terme (2035-40), les subventions gouvernementales pour l'énergie photovoltaïque devraient diminuer et, à terme, être dépassées par les subventions pour la bioénergie (Perspectives énergétiques mondiales 2014).

Les réductions substantielles des coûts sur le marché du photovoltaïque ont été fortement influencées par les subventions mondiales pour cette énergie. Par exemple, les banques publiques chinoises ont fourni 13 milliards d'euros en prêts subsidiés aux fabricants de panneaux solaires, ce qui a financé un décuplement des capacités de production et entraîné une réduction des coûts de 75 % entre 2008 et 2012. Les réductions de prix associées ont entraîné la faillite de nombreux fabricants. Les entreprises qui envisagent des opérations dans le secteur des énergies renouvelables devraient se méfier des subventions gouvernementales massives, car cela pourrait entraîner une distorsion des prix dans le sens positif pour les consommateurs (industriels), mais aussi une distorsion de la concurrence dans le sens négatif pour les fabricants d'installations photovoltaïques privés (« indépendants » non subventionnés).

La Commission européenne estime que les marchés des énergies renouvelables devraient être exposés à plus de concurrence à mesure qu'ils évoluent, et recommande une aide limitée aux énergies renouvelables dans le moyen terme. Cela marque un tournant majeur dans la stratégie énergétique de l'UE, car cela mettra les énergies renouvelables sur un pied d'égalité avec les technologies énergétiques à haute émission de gaz à effet de serre. Néanmoins, cela peut ne pas être le revers majeur pour les secteurs de l'éolien et du photovoltaïque que beaucoup de personnes croient. Comme nous le verrons, ces deux secteurs deviennent en effet de plus en plus compétitifs en termes de coûts par rapport aux sources d'énergie traditionnelles.

Énergie éolienne

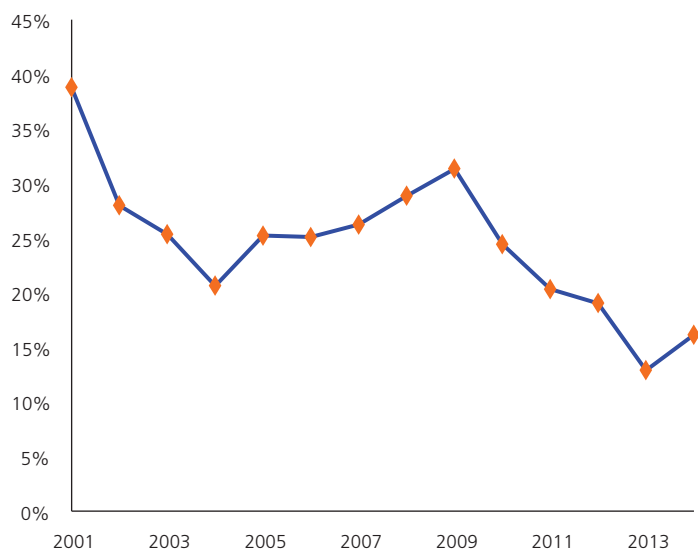
L'énergie éolienne s'est développée et est devenue l'une des technologies les plus populaires au cours des deux dernières décennies. Néanmoins, tandis que l'expansion de la production d'énergie éolienne a été rapide en termes absolus, la croissance de la capacité cumulée a lentement diminué au cours des 15 dernières années (Graphique 19). La crise financière a été particulièrement dommageable pour le marché de l'éolien ; la croissance annuelle de la production mondiale est passée de 31 % en 2009 à 16 % en 2014. Le marché de l'énergie éolienne ne se développe tout simplement pas aussi rapidement qu'avant. Cela dit, un taux de 16 % de croissance est toujours très impressionnant.

Une proportion importante du ralentissement de la production éolienne mondiale au cours des deux dernières années provient de l'UE. La croissance de la production éolienne de l'UE en 2014 (10,4 %) a ralenti la moyenne mondiale (16 %). L'opinion générale veut que la majorité des États membres de l'UE ne soient pas disposés à subventionner les énergies renouvelables coûteuses en raison de déficits budgétaires. Plus particulièrement, les pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont déjà annoncé des réductions dans les programmes d'incitation.

La réduction des subventions ne doit pas être une catastrophe pour le marché de l'énergie éolienne terrestre. Vingt années de R&D, largement soutenues par des subventions gouvernementales massives à travers le monde, ont permis de développer le marché de l'éolien terrestre dans un secteur pourtant à maturité et concurrentiel. Une recherche commandée par la Commission européenne a conclu que le marché de l'énergie éolienne représente la source d'énergie la moins chère, lorsque les facteurs externes environnementaux sont incorporés dans le prix (ce qui signifie que le prix social est inférieur au prix actuel du marché). Le prix forfaitaire incluant les facteurs externes pour l'énergie éolienne est de 105 euros/MWh, inférieur au gaz (165 euros/MWh), au charbon (163 à 233 euros/MWh) et à l'énergie nucléaire (133 euros/MWh).

Un développement similaire soutient actuellement les progrès réalisés dans le secteur de l'énergie éolienne offshore. Cependant actuellement, l'énergie éolienne offshore semble encore accuser un retard sur les autres formes d'énergie renouvelable en termes de compétitivité des coûts à 186 euros/MWh. Pourtant, les calculs réalisés par Siemens prenant en compte les coûts de l'électricité de la société, qui comprennent des facteurs de prix supplémentaires, tels que les besoins en infrastructure de réseau, les effets

Graphique 19. Croissance de la capacité d'énergie éolienne cumulée installée totale dans le monde (% par an)



Source : EurObserv'ER 2015

géopolitiques et d'autres aspects sociaux, ont classé l'énergie éolienne offshore comme l'une des sources d'énergie les plus compétitives, à 61 euros/MWh.

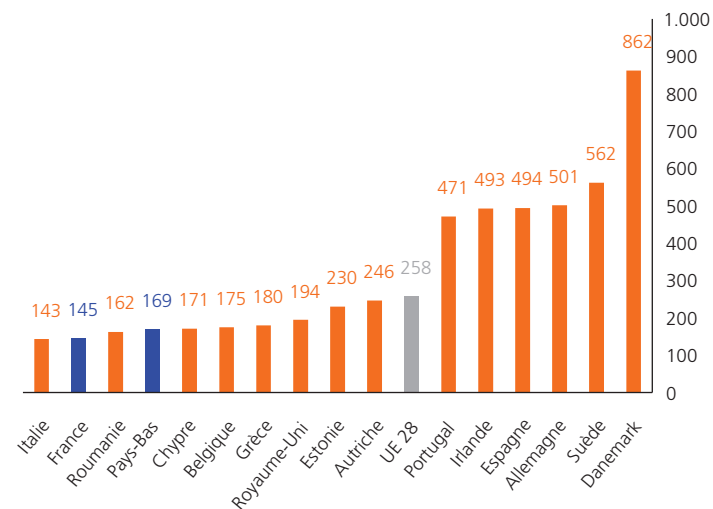
Inutile de dire que les aspects sociaux et environnementaux de l'énergie éolienne ne sont pas pris en compte par les prix du marché. Par conséquent, les producteurs d'énergie éolienne offshore non-subsidés auront du mal à rivaliser avec les sources traditionnelles. Les producteurs d'énergie éolienne terrestre, par contre, seront bientôt prêts pour la concurrence non subsidée. Si l'innovation passée prédit l'innovation future, la production d'énergie éolienne terrestre devrait devenir plus compétitive que les sources traditionnelles sans subventions gouvernementales à moyen terme.

Les Pays-Bas et la France accusent un retard par rapport à la moyenne de l'UE et ont donc une grande marge de développement sur le marché de l'énergie éolienne (Graphique 15). Tous les pays ont des possibilités identiques pour utiliser l'éolien comme source d'énergie renouvelable. Néanmoins, le large consensus veut que la France et les Pays-Bas aient une ample marge d'exploration des possibilités au sein de cette industrie.

Les Pays-Bas et la France sont respectivement les 4e et 11e plus gros producteurs d'énergie éolienne dans l'UE (Tableau 4). La croissance de la production d'énergie éolienne néerlandaise en 2014 n'a pas été encourageante. En France en revanche, après quatre années consécutives de baisse, nous avons vu une augmentation de la capacité associée.

Beaucoup attribuent la récente reprise de la production française aux tarifs de rachat et aux politiques visant à simplifier le cadre juridique. L'idée de base derrière des tarifs de rachat est de permettre des prix plus élevés pour l'électricité produite par des sources renouvelables plus coûteuses, mais respectueuses de l'environnement. Néanmoins,

Graphique 20. Capacité de l'énergie éolienne pour 1 000 habitants (kW/1 000 habitants en 2014)



Source : EurObserv'ER 2015

le marché reste prudent sur les investissements importants, compte tenu de l'intention du gouvernement de passer d'un système de tarifs de rachat à un mécanisme de compensation de marché au début de l'année 2016. Énergie Éolienne, l'agence chargée de représenter les intérêts de l'énergie éolienne française, affirme que la poursuite et la stabilité des tarifs de rachat sont nécessaires pour la confiance des investisseurs. L'incertitude des tarifs de rachat relève le degré de risque des projets d'énergie éolienne. Si la France veut atteindre ses objectifs ambitieux en matière d'énergie éolienne, il est probable que le gouvernement devra s'engager pour le maintien des subventions dans le secteur à moyen terme.

Tableau 4. Production d'énergie éolienne dans l'UE

Dix premiers producteurs d'énergie éolienne dans l'UE	Capacité déjà installée fin 2014	Capacité installée en 2014	Augmentation en 2014	Capacité en % du total mondial
Allemagne	40456	6187	18,1%	10,9%
Espagne	22985	55	0,2%	6,2%
Royaume-Uni	12474	1265	11,3%	3,4%
France	9285	1042	12,6%	2,5%
Italie	8662	307	3,7%	2,3%
Suède	5425	1050	24,0%	1,5%
Portugal	4914	183	3,9%	1,3%
Danemark	4849	68	1,4%	1,3%
Pologne	3834	444	13,1%	1,0%
Roumanie	3221	438	15,7%	0,9%
Pays-Bas	2852	139	5,1%	0,8%
Total EU	130389	12442	10,5%	35,1%

Source : EurObserv'ER 2015

Photovoltaïque

Alors que le marché mondial du photovoltaïque s'est accéléré au cours des deux dernières années, la production et les ventes de l'UE ont eu des résultats inférieurs. Similaires au marché de l'énergie éolienne, les marchés d'Asie-Pacifique ont éclipsé le marché européen.

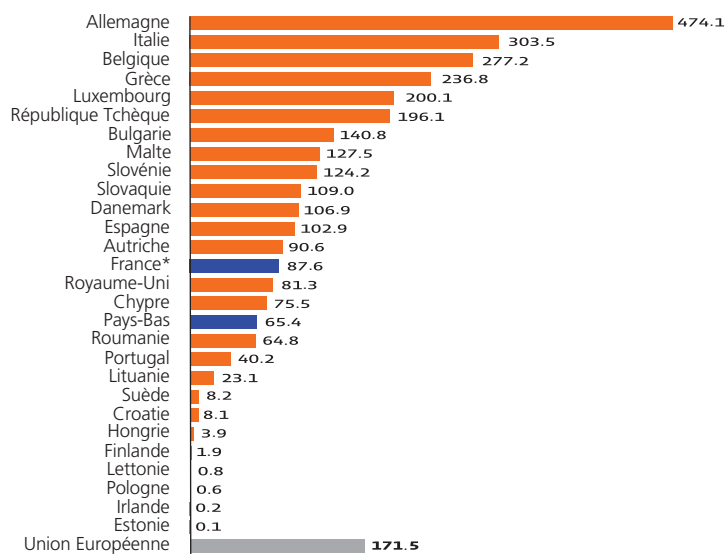
Le développement du marché du photovoltaïque de l'UE semble être en contradiction avec les améliorations technologiques et d'efficacité de l'industrie. Des enquêtes européennes menées l'année dernière montrent que le coût de production d'énergie photovoltaïque pour de nombreux États membres de l'UE a chuté en dessous de 100 euros par MWh depuis 2012. L'EuroObsev'ER note qu'au cours des trois dernières années, les coûts de fabrication de module ont diminué de plus de la moitié. En termes de coûts, ces développements rendent la technologie aussi compétitive que les sources de gaz et nucléaire. Comme la production d'électricité dépend de l'indice d'irradiation, les coûts sont beaucoup plus faibles dans les économies d'Europe du Sud. Néanmoins, l'institut Fraunhofer a constaté que les coûts photovoltaïques basés sur les niveaux d'ensoleillement dans le sud de l'Allemagne ont chuté à 79-98 euros par MWh pour la production à grande échelle.

La confiance des investisseurs dans le photovoltaïque a été renforcée par une évolution favorable des prix. Les risques financiers sont perçus comme étant plus faibles compte tenu de la position concurrentielle actuelle (et potentielle) du secteur, ce qui rend le financement des investissements photovoltaïques moins cher. La forte croissance mondiale dans le secteur contribuera également à la réduction des coûts. La production de masse de la technologie photovoltaïque est extrêmement sensible aux économies d'échelle. La croissance mondiale du marché du photovoltaïque devrait aider les fabricants à réduire les coûts et à prendre d'importants engagements de R&D dans la technologie. En bref, le photovoltaïque est dans une spirale vertueuse de réduction des risques et des coûts. En outre, la demande mondiale pour l'énergie photovoltaïque devrait se développer de 30 % en 2015, selon le conseil de l'IHS en matière de photovoltaïque. L'expansion du marché et la réduction des coûts suggèrent de nombreuses occasions à venir pour les entrepreneurs dans le marché de l'énergie solaire.

Tant en termes absolus que par habitant (Graphique 16), la France et les Pays-Bas accusent un retard par rapport à leurs pairs dans la production photovoltaïque. Néanmoins, les choses s'améliorent. La croissance du photovoltaïque français a été solide au cours des deux dernières années. La nouvelle capacité installée en France pour 2014 a été estimée à 5 600 MW. À l'heure actuelle, le photovoltaïque représente seulement 1,2 % de la production française d'électricité, encore en dessous de la moyenne européenne de 2,4 % (7 % en Italie, 5 % en Allemagne).

De même que pour le marché de l'énergie éolienne, les tarifs de rachat sont également au centre du développement du marché photovoltaïque en France. Alors que les paiements sont prédéterminés pour les petites installations, le soutien d'une production supérieure à 100 kWc se base sur les appels d'offres. Les entreprises locales se plaignent que les appels d'offres sont

Graphique 21. Énergie photovoltaïque par habitant dans l'UE en 2014



Source : Baromètre photovoltaïque 2014

souvent hasardeux, pour des quantités insuffisantes et sujettes à d'importants retards. Certaines des critiques sont fondées et les nouveaux appels d'offres pour des capacités allant de 100 à 250 kWc ont utilisé des procédures simplifiées qui permettent des réponses plus rapides.

La législation anti-dumping de la Commission européenne interdit aux fabricants chinois de vendre des modules photovoltaïques en dessous d'un certain seuil de prix. Entre autres choses, ceci a entravé les incitations à la réduction des coûts des développeurs photovoltaïques étrangers. Un des effets de la politique est déjà évident : pvXchange estime que les modules vendus en Chine et en Asie du Sud-Est en 2013 étaient de 18 à 25 % inférieurs à l'Europe. Les faibles prix des modules solaires faussés par les subventions pourraient améliorer la compétitivité générale de l'industrie européenne en aidant les entreprises à faire des économies sur leur facture d'électricité. En outre, les subventions photovoltaïques chinoises pourraient également avoir un effet positif sur le bouquet énergétique de l'UE et donc l'environnement. D'autre part, la législation donne un peu de répit aux constructeurs européens. Compte tenu de la récente divergence des subventions entre l'UE et la Chine, il semble que les fabricants « indépendants » de l'UE soient pris dans une bataille difficile visant à prendre des parts du marché international aux entreprises chinoises fortement subventionnées.

Une autre question clé découlant de la croissance du marché du photovoltaïque est la demande énergétique nocturne ou lors des jours nuageux. Ces cas nécessitent l'achat d'électricité provenant d'autres sources d'énergie (ou d'autres secteurs) transférées depuis le réseau. Pour conclure, si l'énergie solaire vise à remplacer les sources traditionnelles de manière significative, il faudra de l'innovation dans le secteur du stockage d'électricité ou un réseau important et flexible à la fois économique et capable d'accueillir la production d'électricité venant de sources d'énergie intermittentes.

Pour plus d'informations, contactez les auteurs :

Julien Manceaux,
senior economist - spécialiste pays pour la France
+32 2 547 33 50
julien.manceaux@ing.be

Raoul Leering,
économiste en chef - International Trade Research
+31 6 13 30 39 44
raoul.leering@ing.nl

Un grand merci à Daniël Bosgraaf, economist -
International Trade Research, and Filip Bekjarovski,
assistant - International Trade Research

Disclaimer

Cette publication a été préparée par ING (la banque commerciale d'ING Bank NV et certaines filiales) uniquement à des fins d'information. Ce ne sont pas des conseils de placement, ni une offre ou une sollicitation pour acheter ou vendre un instrument financier. Tout le soin raisonnable a été apporté à veiller à ce que cette publication ne soit pas erronée ou trompeuse lors de la publication, mais ING ne peut garantir son exactitude ou son exhaustivité. Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. ING décline toute responsabilité pour toute perte directe, indirecte ou consécutive à l'utilisation de cette publication. Cette publication ne vise pas donner des conseils quant à l'opportunité, ou non, de prendre une mesure particulière. La distribution de cette publication peut être restreinte par la loi ou la réglementation dans les différentes juridictions et les personnes en possession de la présente publication doivent s'en informer et observer ces restrictions.

La protection des droits d'auteur et des droits de base de données est présente dans cette publication. Tous droits réservés.

ING Bank NV est une société à responsabilité limitée aux Pays-Bas et est agréée par la Banque centrale des Pays-Bas.

États-Unis : toute personne souhaitant discuter de ce rapport ou effectuer des transactions sur les titres mentionnés aux présentes doit contacter ING Financial Markets LLC, qui est un membre de la NYSE, de la FINRA et de la SIPC et fait partie d'ING, et qui a accepté la responsabilité pour la distribution de ce rapport aux États-Unis en vertu des exigences applicables.

Le texte final a été achevé le 29 juin 2015.